



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 2 AVRIL 2024**

N° 2024 0024

L'An Deux mille vingt-quatre, le 2 avril à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 27 mars 2024, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Florian SOUVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Olivier SACHE, Xavier BRONNER, Robert LEVY, Thierry RUFFIER DES AIMES, Florence MARMONIER, Lucas PENASA, Arnaud JOLY, Françoise VILLARD

Absents excusés : Olivier CHENU, Gérard RUFFIER LANCHE (pouvoir donné à Thierry RUFFIER DES AIMES)

Nombre en Membres :	15
En exercice :	14
Suffrages exprimés :	13
Votes pour :	13
Votes contre :	0
Ne prend pas part au vote :	0

Objet : Demande de subvention au Département et à la DRAC pour les Boîtes de Sainte Reine (Chapelle Saint Bernard, au Crey ; chapelle de la Trinité, La Chiserette)

La commune de Champagny-en-Vanoise, a entrepris depuis 2019 de revaloriser son patrimoine religieux. Ce chantier d'envergure, lancé avec la rénovation du toit de l'église paroissiale et de son monument funéraire, s'est poursuivi par un inventaire des objets d'art abrités dans les édifices religieux.

Parmi ces objets remarquables, deux objets de piété populaire. Nommées boîtes de Sainte Reine, elles sont, par leur valeur historique et artistique exceptionnelles, désormais inscrites au Répertoire Départemental et protégées par une inscription aux Monuments Historiques depuis le 21 février 2024.

En 2023, suite à l'infestation d'insectes xylophages, la boîte la plus grande a bénéficié d'une restauration curative (subventionnée à hauteur de 33% par le Département). Menée par le laboratoire NucléArt à Grenoble, cette intervention a permis de mieux étudier cet objet de dévotion très rare dans les collections publiques françaises. Le rapport d'intervention préconise aujourd'hui une restauration complémentaire : au-delà d'assurer l'intégrité physique de l'objet, elle permettrait de redonner à l'objet toute sa visibilité.

L'étude établie par NucléArt est appuyée notamment par celle de la boîte de Sainte Reine retrouvée dans la chapelle Notre-Dame de la Trinité à la Chiserette. Aujourd'hui masquée par une vitre, une restauration de cet objet permettrait d'approfondir le sujet et de valoriser au mieux cet ensemble unique de boîtes de Sainte Reine. Leur présentation commune in situ à l'issue de ces travaux participerait au rayonnement patrimonial de la commune et marquerait d'autant le caractère exceptionnel de l'ensemble.

Le montant des travaux de restauration pour l'ensemble s'élève à 8 287,13€HT, soit 9 944,55€ TTC, réparti ainsi :

- 3 675.65€HT soit 4 410.78€ TTC pour la première boîte du Crey ;
- 4 611.48€HT, soit 5 533.77€ TTC pour la seconde de la Chiserette.

Une subvention du Département de la Savoie peut être sollicitée pour l'ensemble des deux boîtes de Sainte Reine, à hauteur de 33% du coût des travaux (soit 3 281,70€TTC). Une autre demande auprès de la DRAC peut être sollicitée à hauteur de 50% du coût des travaux (soit 4 972,27€TTC).

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- SOLLICITE le Département de la Savoie pour une subvention à hauteur de 33% du coût des travaux, soit 3 281.70€ TTC ;
- SOLLICITE la DRAC pour une subvention à hauteur de 50% du coût des travaux, soit 4 972.27€ TTC.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette demande de subvention.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »
POUR EXTRAIT CONFORME,

**Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Denis TATOUD**

